

Affaire suivie par :

Paris, le 15 mars 2024

Elodie THOMAS (gestionnaire RH) et Jacques MATHIEU (chef de section)

Bureau de la gestion collective des corps communs

Service des ressources humaines/Sous-direction des politiques statutaire et salariale  
ministérielles et de la gestion des ressources humaines de l'administration centrale

Courriels : [cosi.srh@justice.gouv.fr](mailto:cosi.srh@justice.gouv.fr) et [jacques.mathieu@justice.gouv.fr](mailto:jacques.mathieu@justice.gouv.fr)

Tél : 01.70.22.75.36 et 01.70.22.79.61

### Note

à l'attention de

Madame la sous-directrice des ressources humaines  
des greffes des services judiciaires  
Monsieur le sous-directeur des ressources humaines  
et des relations sociales de l'administration pénitentiaire  
Monsieur le sous-directeur des ressources humaines  
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse  
Madame la cheffe du service des ressources humaines  
et budgétaires de la grande chancellerie de la Légion d'honneur  
Madame la cheffe du département des ressources humaines de l'administration centrale  
Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice  
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

**Objet :** **Mobilité des adjoints administratifs du ministère de la Justice et de la grande chancellerie de la Légion d'honneur pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> septembre 2024 – Additif à la note de mobilité du 1<sup>er</sup> mars 2024.**

**Annexes :**

- Annexe : Liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale ;

La liste des postes vacants des adjoints administratifs du ministère de la Justice figurant en annexe de la note du 1<sup>er</sup> mars 2024 relative à la mobilité des adjoints administratifs du ministère de la Justice doit être complétée.

Vous trouverez en **annexe** la liste des postes nouvellement offerts et les modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale.

Vous voudrez bien inviter les adjoints administratifs à prendre connaissance de cette nouvelle liste de postes et, s'ils souhaitent modifier leur(s) vœu(x), **à remplir une nouvelle fiche de candidature comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. En effet, toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.**

Je vous informe que la date limite de dépôt des candidatures reste fixée au **mardi 2 avril 2024, délai de rigueur.**

Les candidatures des agents doivent être transmises dès réception, par la voie hiérarchique, au service gestionnaire dont ils relèvent, à savoir :

<b>Affectation actuelle des agents</b>	<b>Retour des fiches de vœux</b>
DAP – Services déconcentrés	DAP – Bureau RH4 – Section PA <a href="mailto:aa-sa.rh4-sa-dap@justice.gouv.fr">aa-sa.rh4-sa-dap@justice.gouv.fr</a>
DAP – Administration centrale	DAP – Cabinet Mme YAHIAOUI – <a href="mailto:kedidja.yahiaoui@justice.gouv.fr">kedidja.yahiaoui@justice.gouv.fr</a>
DPJJ – Services déconcentrés	DPJJ – Bureau RH4 – Section mobilité <a href="mailto:mobilites.dpjj-sdrhrs-rh4@justice.gouv.fr">mobilites.dpjj-sdrhrs-rh4@justice.gouv.fr</a>
DPJJ – Administration centrale	DPJJ – Bureau RH4 – Section suivi carrières AC <a href="mailto:proximite-rh-dpjj-rh4@justice.gouv.fr">proximite-rh-dpjj-rh4@justice.gouv.fr</a>
DSJ – Services déconcentrés	DSJ – Bureau RHG1 – Section catégorie C <a href="mailto:pole-c.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr">pole-c.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr</a>
DSJ – Administration centrale	DSJ – Cabinet – Pôle RH et du support de proximité <a href="mailto:chef-pole-rhsp.dsj@justice.gouv.fr">chef-pole-rhsp.dsj@justice.gouv.fr</a>
GCLH	GCLH – Bureau RH et maisons d'éducation M. MICHEL - <a href="mailto:florian.michel@legiondhonneur.fr">florian.michel@legiondhonneur.fr</a>
SG, DACG, DACS, Cabinet, IGJ	SG – SRH – DRH-AC <a href="mailto:gestion-collective.bgafiac@justice.gouv.fr">gestion-collective.bgafiac@justice.gouv.fr</a>

Vous voudrez bien assurer la diffusion de la présente note, sans délai, à tous les agents concernés de votre direction.

Vous veillerez notamment à en assurer la diffusion aux agents placés en congé de maladie ou de maternité, mis à disposition, ou encore placés en détachement, en disponibilité, en congé parental, en congé de longue maladie ou de longue durée, en congé de formation professionnelle afin qu'ils puissent se porter candidats en temps utile.

Pour le sous-directeur des politiques statutaire  
et salariale ministérielles et de la gestion des  
ressources humaines de l'administration centrale

Le chef du bureau de la gestion  
collective des corps communs

Enrico CALI